

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (APPC)

Annonce n° : 109

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Type d'organisme : Etablissement public administratif

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES

OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un à deux observatoire(s) conçu(s) par Tadashi Kawamata au mas du Pont de Rousty.

Type de marché de services : marché de maîtrise d'œuvre

Lieu d'exécution : Mas du Pont de Rousty, Musée de de la Camargue – 13 200 ARLES

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MARCHÉ

Marché unique

Quantités

L'œuvre à réaliser au Mas du Pont de Rousty site du Musée de Camargue et siège du Parc naturel régional de Camargue constitue une plateforme d'observation qui participera à la valorisation du paysage. Ce site est particulièrement caractéristique des aménagements agricoles et de la gestion de l'eau douce en Camargue. L'œuvre servira de point de départ et d'information pour le parcours des Sentiers de l'Eau. L'œuvre doit de plus créer un « appel » depuis la route vers le musée de la Camargue.

L'œuvre est considérée comme pérenne.

Conformément à l'article 7 de la loi du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée (dite loi « M.O.P ») et aux dispositions de l'annexe 1 de l'arrêté du 21 décembre 1993 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publiques à des prestataires de droit privé, l'objectif de la mission de maîtrise d'œuvre est de :

- proposer certaines mises au point du programme sans remettre en cause la viabilité du projet,
- et d'accompagner le syndicat mixte du PNRC dans la réalisation de l'opération.

La mission de maîtrise d'oeuvre comprend :

- le redimensionnement du projet artistique et la définition de ses caractéristiques architecturales, techniques et paysagères reposant sur les principes d'utilisation de matériaux sains et écologiques et un mode constructif prenant en compte la qualité environnementale ;
- la réalisation des dossiers de procédures ;
- l'assistance technique du maître d'ouvrage lors des réunions de présentation ;
- l'organisation de la consultation des entreprises, le suivi, le contrôle et la réception des travaux.

Missions principales

La mission de maîtrise d'oeuvre du présent marché est constituée des éléments suivants (au sens du décret n°93-1268 du 29 novembre 1993 relatif aux missions de maîtrise d'oeuvre confiées, par des maîtres d'ouvrages publics à des prestataires de droit privé).

Première Tranche ferme

Cette première tranche ferme s'appliquera aux deux observatoires proposés par l'artiste

- Etude d'esquisse (ESQ)
- Etude d'Avant Projet Sommaire (APS)
- Etude d'Avant Projet Définitif (APD)
- Dossier de Permis de Construire et autres autorisations administratives (PC)

Deuxième tranche ferme

Cette deuxième tranche ferme s'appliquera à un seul des deux observatoires déterminé par le maître d'ouvrage.

- Etudes de projet (PRO)
- Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT) et élaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Etudes d'exécution et de synthèse (EXE) / Examen de la conformité au projet des études d'exécution faites par l'entrepreneur et visa par le maître d'oeuvre (VISA)
- Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET)
- Assistance aux opérations de réception pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR)

Cette tranche ferme comprend de plus, les éléments de mission complémentaire suivants :

- Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC)
- Mission système de sécurité incendie (SSI)

Tranche conditionnelle

Cette tranche conditionnelle s'appliquera au deuxième observatoire.

- Etudes de projet (PRO)
- Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT) et élaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Etudes d'exécution et de synthèse (EXE) / Examen de la conformité au projet des études d'exécution faites par l'entrepreneur et visa par le maître d'oeuvre (VISA)
- Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET)

- Assistance aux opérations de réception pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR)

Cette tranche conditionnelle comprend de plus, les éléments de mission complémentaire suivants :

- Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC)
- Mission système de sécurité incendie (SSI)

Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux :

150 000 € TTC par observatoire.

Prestations divisées en lots : Non

Durée prévisionnelle du marché ou délai d'exécution : 12 à 15 mois à compter de la notification du marché.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautonnement et garanties exigés

- Le dossier de consultation sera remis gratuitement à chaque candidat.
- Aucune garantie financière ne sera exigée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

- Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français.
- Conditions du C.C.A.G.-P.I.
- Prix global et forfaitaire ferme.
- Règles de la comptabilité publique territoriale - délai global de paiement est de 45 jours
- Financement avec subventions : Ville d'Arles, Conseil Général 13, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Commission Européenne (Fond européen de développement régional), Conservatoire du littoral, Marseille Provence 2013, Fondation de France.

Unité monétaire utilisée : l'euro (€)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumission
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 323-1 du code du travail
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, ainsi que les moyens techniques et matériels, notamment ceux nécessaires à la présente mission
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Un dossier d'œuvre permettant d'apprécier des expériences similaires fondées sur l'écoconstruction et la qualité environnementale
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : Pièces prévues aux articles R. 324-4 ou R. 324-7 du code du travail
- Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (si ces éléments ne sont pas déjà demandés dans le cadre du DC 7, ci-après) ou documents équivalents en cas de candidat étranger

Renseignements complémentaires

Les candidats devront produire un mémoire technique à l'appui de leur offre. Le critère relatif à la qualité des prestations sera analysé au regard de ce document. Les délais de réalisation des différents éléments de la mission, sont laissés à l'initiative du candidat. Toutefois le délai global ne devra pas excéder 12 à 15 mois, à compter de la date de notification du marché.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique 60%
- Prix des prestations 40%

PROCEDURE

Marché à procédure adaptée (articles 28 et 74 du Code des marchés publics)

CONDITIONS DE DÉLAI

Date limite de réception des offres :

Les propositions devront être adressées **au plus tard le 16 décembre 2011, 18h**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Les plis devront être remis conformément aux dispositions du règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Vendredi 25 Novembre 2011

ADRESSE COMPLEMENTAIRES

Renseignement d'ordre administratif

Madame Sonia Ayme
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13 200 ARLES
France
Tel : 04 90 97 10 40
Fax : 04 90 97 12 07

Renseignement d'ordre technique

Madame Estelle Rouquette
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13 200 ARLES
France
Tel : 04 90 97 10 40
Fax : 04 90 97 12 07
Mail : patrimoine@parc-camargue.fr

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13 200 ARLES
France
Tel : 04 90 97 10 40
Fax : 04 90 97 12 07

Adresse à laquelle les offres/candidatures doivent être envoyées

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13 200 ARLES
France